

Cityscoot complète son premier tour de roue

la liberté sans bornes

Le service de scooters électriques en libre-service en cours de lancement à Paris fait entrer la CDC au capital à hauteur de 10,2 %.



On connaît désormais le nom de l'investisseur institutionnel qui rejoint le tour de table de **Cityscoot** évoqué en juillet. Il s'agit de la **Caisse des Dépôts (CDC)** dont l'investissement a été finalisé fin octobre. Contrairement à ses habitudes, le groupe public ne communique pas le montant injecté dans le service de scooters électriques en libre-service. Son ticket lui permet cependant de prendre une participation de **10,2 %** du capital. « Par cet investissement, la Caisse des Dépôts confirme son intérêt pour l'électromobilité s'appuyant sur des véhicules partagés et une plate-forme numérique, ingrédient clé de l'inter-modalité dans les Smart Cities », a déclaré **Gabrielle Gauthey** (photo ci-contre), directrice des investissements et du développement local. Au portefeuille de la CDC se trouvent notamment **Oxipio**, un service logistique fonctionnant avec des triporteurs électriques, ou encore **Clem** (ex MOPeasy), fournisseur d'une plateforme d'autopartage et covoiturage de véhicules électriques notamment (lire ci-dessous).

8,2 M€ en capital



Cityscoot avait annoncé une levée de fonds de 15 M€ en juillet. Mais cela incluait une partie de financement non dilutif, venant principalement du néerlandais **Leaseplan** pour financer en *leasing* la flotte de la jeune pousse fondée en 2014 par **Bertrand Fleurose** (photo ci-contre), ancien *trader* à Londres reconverti dans la vente et la réparation de scooters avec la création de Scoot Up il y a dix ans. Selon nos informations, l'investissement en tant que tel serait de **8,2 M€** réalisé par deux *family office* et par la CDC. Avec cet apport global, reçu avec l'aide de la banque d'affaires Avolta Partners, la jeune pousse d'une vingtaine de salariés est armée pour déployer ses scooters, d'abord dans Paris où elle en vise **3 000** d'ici 2020 avant de s'étendre à d'autres villes françaises et de commencer à s'exporter. Les scooters électriques et sans clés de Cityscoot, activés via un code fourni par l'application mobile, sont utilisés par 1 500 testeurs depuis un an et sont progressivement disponibles pour le grand public depuis juin 2016.

Les intervenants de l'opération

- Société cible ou acteur : [CITYSCOOT](#)
- Acquéreur ou Investisseur : [CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS \(CDC\)](#), [Gabrielle Gauthey](#), [FAMILY OFFICES](#)
- Acquéreur Avocat Corporate - Structuration Fiscale : [ALMAIN AVOCATS](#), [Cécile Davanne-Mortreux](#), [CMS BFL](#)
- Société Avocat d'Affaires Corporate : [REINHART MARVILLE TORRE \(RMT\)](#), [Pierre-Menno De Girard](#)
- Levée de Fonds Conseil / Agent : [AVOLTA PARTNERS](#), [Philippe Rodriguez](#)